



## Points forts du projet

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## « Programme d'assistance à la réinsertion socio-économique dans le secteur agricole des ex-combattants démobilisés – Phase II (PARSAC II-IDA) »

**Numéro du projet:** OSRO/DRC/904/DRC**Donateur:** République démocratique du Congo**Contribution:** 6 324 964 USD**Date du projet:** 10/02/2009 – 31/01/2012**Régions ciblées:** National**Contact:**

Dominique Burgeon

Division des urgences et de la réhabilitation

Courriel: [dominique.burgeon@fao.org](mailto:dominique.burgeon@fao.org)**Objectif:** Contribuer à la réinsertion socio-économique de 2 100 ex-combattants démobilisés dans les activités des secteurs agricole, de la pêche et de l'élevage.**Partenaires:** Le Ministère de l'agriculture et ses services décentralisés ainsi que les organisations non gouvernementales et les associations locales.**Bénéficiaires:** Quelque 9 491 ex-combattants et 516 membres des communautés locales.**Activités réalisées:**

- Distribution d'intrants vivriers, maraîchers, pour la pêche fluviale et au catamaran, pour l'élevage de porcs, de moutons/chèvres et de poules pondeuses.
- Distribution de kits aux bénéficiaires selon les différentes activités génératrices de revenus (boulangerie, laiterie, savonnerie/menuiserie/coupe/couture).
- Organisation et légalisation de 111 associations d'ex-combattants.
- Formation des associations en matière de gestion ainsi que sur les techniques améliorées de production agricole.
- Sensibilisation des ex-combattants, des membres des communautés d'accueil et des autorités locales sur les objectifs du projet, sur le VIH/SIDA et sur la citoyenneté.

**Résultats:**

- Production générant un revenu brut de 198 280 USD, dont 50 pour cent ont été réinvestis dans des équipements et les renouvellements de stocks, 30 pour cent ont été épargnés et 20 pour cent redistribués aux membres des associations.
- Production individuelle de 2 526 tonnes de maïs, 2 198 tonnes d'arachide, 269 tonnes de légumes, 4 480 porcs, 32 chèvres.
- Capture de 720 tonnes de poissons pour la pêche fluviale et 1 120 tonnes de poissons pour la pêche au catamaran.
- Renforcement de la sécurité alimentaire et injection de fonds dans l'économie locale.
- Achat de parcelles et construction d'habititations par les ex-combattants.
- Réinsertion des ex-combattants dans leurs communautés et renforcement de la cohésion sociale.
- Diminution des tensions intercommunautaires.